

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 AVRIL 2024

Absente excusée : LE SCEL Marthe
Secrétaire de séance : OLLIVIER-HENRY Alain

Procuration de Madame Le Scel Marthe à Monsieur Le Goux Jean Pierre

1 – POINT SUR LES TRAVAUX

Monsieur Jourden informe le Conseil Municipal des travaux en cours et à venir :

- Aménagements de Sécurité RD4 :
Une première réunion entre le maître d'œuvre retenu à savoir ECR, l'ADAC, le SDE et des représentants du Conseil Départemental a eu lieu le 2 avril 2024. L'entreprise ECR doit nous soumettre une proposition de schémas d'aménagement d'ici le 27 mai.
L'option retenue est l'installation de feux tricolores sur la RD4 et la création de passages piétonniers. Le projet comportera une étape de grattage, la transposition des grilles d'eau en avaloirs, des trottoirs à relever.

- Jeux de boules à Kerprin
L'emprise au sol a été décidée par l'Association Sport Boules Lanrodec et les élus référents. Les travaux vont être lancés.

2 – DOSSIERS COMMUNAUTAIRES

POINT SUR LA DEFINITION DE LA NOUVELLE STATION D'EPURATION

L'agrandissement de la station d'épuration de Lanrodec est un projet porté par le Leff Armor Communauté désormais compétent en matière d'assainissement collectif. Le souhait de la Communauté des Communes est de raccorder plus de foyers pour passer d'une capacité de 250 équivalents/habitants à 400.

Le but est aussi d'améliorer le traitement du nitrate et du phosphore. Le système de traitement est constitué d'une filière plantée de roseaux à 2 étages avec optimisation du traitement de l'azote et du phosphore. La surface d'infiltration au contact est au minimum de 1600 m² répartie sur 2 aires distinctes.

Pour ce, le positionnement repéré est la parcelle B 970 d'une surface de 8 210 m². L'épandage pourrait se faire sur la parcelle voisine. Des tests sont en cours. Si le projet est ainsi acté, le coût total de l'opération est estimé à 908 500 €. Les charges d'exploitation sur 20 ans représenteraient 350 000 €.

POINT SUR LE PLUiH

La loi Climat et résilience du 22 août 2021 a posé un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon de 2050. Cette loi vise à mieux prendre en compte les conséquences environnementales lors de la construction et de l'aménagement des sols, sans pour autant négliger les besoins des territoires en matière de logements, d'infrastructures et d'activités.

Elle a également établi un premier objectif intermédiaire de réduction par deux de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.

L'application de la ZAN nous oblige au niveau intercommunal à partager 30 hectares pour l'habitat pour l'ensemble des 27 communes faisant partie du Leff Armor Communauté, dont 11 hectares pour les communes rurales.

Le Maire souligne que notre marge de manœuvre quant au maintien ou le positionnement de nouvelles parcelles constructibles sera donc très étroite, autour de l'hectare pour les dix prochaines années.

La répartition proposée sera validée au deuxième semestre 2024.

3 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents ou représentés le budget primitif 2024 présenté par Monsieur Le Maire :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 504 883.92 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 1 277 819.58 €

Le compte administratif a permis de dégager un résultat à affecter de 721 850 €. Est inscrit au BP 2024 en recettes un excédent de fonctionnement cumulé de 214 000 €. En investissement, les recettes de l'affectation en réserves d'un montant de 508 000 € et le virement de la section de fonctionnement de 503 000 € permettront de couvrir l'investissement cumulé de l'année.

Le Maire précise que le niveau de pression fiscale est moindre, puisque estimé à 363 € par habitant contre 507 € en moyenne au niveau du département pour une commune de la même strate, la Commune se porte bien puisque la Capacité d'Autofinancement nette est de 253 k€ (+6.1 % par rapport à 2022). Elle représente 183 €/habitant contre 161 € en moyenne. La capacité de désendettement est de 2.59 années, donc considérée comme très satisfaisante.

Les élus ont validé le budget prévisionnel 2024 qui s'équilibre en fonctionnement à 1 504 883 € et à 1 277 819 € pour la section d'investissement, soit un budget global de 2 800 000 €.

Pour ce qui concerne les charges générales en 2023, elles sont juste au niveau de la moyenne départementale. Les charges de personnel sont quant à elles inférieures (-12.9 %) de même que les charges de gestion courante (- 69 %). Pas de grand changement pour ce qui concerne les dépenses de fonctionnement en 2024 :

- Charges de personnel 488 000 €
- Charges de gestion courantes : 95 100 €
- Charges à caractère général : 366 812 €

Les recettes de fonctionnement devraient augmenter de façon constante en 2024. Les dotations restent au-dessus de la moyenne.

La section d'investissement comprend les dépenses suivantes en 2024 : Les dépenses sont principalement orientées sur la seconde partie des travaux d'aménagement de sécurité dans le bourg et de la RD4, travaux de voirie estimés à 160 000 € HT auxquels viendront s'ajouter la voirie rurale pour 100 000 € HT environ.

Nous prévoyons aussi somme de 50 000 € pour les frais d'études à la maîtrise énergétique au sein de l'école et l'installation de panneaux photovoltaïques sur la mairie.

Concernant la propriété récemment acquise par l'EPF près de l'école, un montant de 80 000 € est budgété pour des travaux avant mise en location.

Autres investissements prévus :

- Allées de boules Kerprin
- Financement de la quote-part de la fibre
- Acquisition d'un tracteur d'occasion
- Clôture de la partie sud du terrain des sports
- Colombarium
- Panneaux photovoltaïques sur la mairie

Les recettes complémentaires attendues : le FCTVA et les subventions du Conseil Départemental et de la DETR et de la Région.

5 – QUESTIONS DIVERSES

ECOLE

Tous les 5 ans, une évaluation des structures scolaires est programmée par l'Inspection d'Académie. Notre école fait en ce moment l'objet de cette expertise à la fois auprès des parents, enfants, de l'équipe éducative de l'Amicale Laïque et de la Mairie. Les conclusions nous parviendront prochainement. Les éléments principaux évoqués avec satisfaction portent sur les repas cantine et les espaces verts.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque dispose d'anciens ouvrages qui pourraient être vendus soit directement à la Bibliothèque, soit lors d'un vide-greniers. Reste à déterminer les conditions de vente de ces vieux livres.